

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 décembre 2021

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4857)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL148

présenté par

M. Pont

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« le temps »

les mots :

« la durée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.